

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle de l'annexe à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur ECHASSERIEAU Vincent.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 16 avril 2026

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
28	27	0	0	1	0

Membres présents : ANDRIEUX Christelle, ANOMAN Matthieu, BOUTY Serge, CHABANAT Christine, DALLIERE-ROZENFELD Lolita, DELEFOSSE Laurent, DENIZOU Jean-Pierre, DUBOIS Barbara, DUMONT Christine, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GARNICHE Emmanuel, GORGE Christine, LEBLANC Christian, LEONET Antoine, MAZAUD-WITTMANN Marie-France, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, ROCHE Martial, ROUGIER Serge, ROUSSEAU Sylvie, SAINTAMAN Jean, SALAGNAT Michèle, SOLNON Chantal, THEYS Michel, VERLINDEN Denis.

Membres ayant donné pouvoir : 0

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : 0

Membres absents : FOURNIER Stéphanie

Secrétaire de séance : MUZETTE Thierry

INSTITUTION

Délibération n° C073-2026 : désignation des délégués au syndicat Le Lac de Vassivière

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;
Vu l'arrêté préfectoral en date du 19/12/2018, portant statuts de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;
Vu les statuts du 13 janvier 2011 du Syndicat Mixte Le lac de Vassivière,
Vu la délibération n°60/2017 du Conseil syndical Le lac de Vassivière
Considérant que suite à la loi NOTRe, la Communauté de communes a dû se substituer de droit aux communes de Beaumont du Lac, Nedde et Peyrat le Château pour leur participation au Comité syndical mixte du Lac de Vassivière.
Vu les statuts qui prévoient que le nombre de membres pour la Communauté de communes des Portes de Vassivière au sein du Conseil syndical est fixé à 5.

Il s'agit pour le Conseil communautaire de désigner les conseillers communautaires (5 titulaires et 5 suppléants) au Conseil syndical du lac de Vassivière.

Le Conseil, après avoir en délibéré et à l'unanimité soit 27 voix Pour, a désigné les représentants suivants :

Syndicat Le Lac de Vassivière		
	Titulaires	Suppléants
1	Marie-France MAZAUD-WITTMANN	Barbara DUBOIS
2	Hubert DUMONT ST PRIEST	Emmanuel GARNICHE
3	Laurent DELEFOSSE	Lolita DALLIERE-ROZENFELD
4	Jean-Pierre DENIZOU	Christine DUMONT
5	Serge ROUGIER	Denis VERLINDEN

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 24 avril 2026
Le Président,
Vincent ECHASSERIEAU

Acte rendu exécutoire le : **29 AVR. 2026**

Publié le : **29 AVR. 2026**

